

Atelier 6 : Comment surfer sur Internet en toute sécurité ? Possibilités et limites de la réglementation

Protection de la jeunesse sur Internet : l'autorégulation par les associations de branche

Florian Saurwein

Résumé : le tournant pris par les médias n'est pas dénué de risques pour les utilisateurs mineurs et place en outre les parents, les éducateurs, l'industrie et l'État face à de nouveaux défis. En Suisse, les associations de branche simsa et asut sont à l'origine d'initiatives en matière d'autorégulation : le Code of Conduct Hosting pour la première, et l'initiative sectorielle pour une meilleure protection de la jeunesse dans les nouveaux médias, pour la seconde. Ces initiatives traitent de thèmes importants comme la protection contre les contenus inappropriés, la protection contre le harcèlement et les contacts dangereux, l'amélioration de l'information des parents et le développement des compétences médiatiques. Une évaluation des mesures d'autorégulation a mis en évidence les forces et les faiblesses de ces initiatives ainsi que les domaines dans lesquels des améliorations peuvent encore être apportées. Ainsi le thème de la protection de la jeunesse devrait-il être plus solidement ancré, sur le plan de l'organisation, dans les associations de branche de l'industrie Internet. Les entreprises devraient améliorer les conseils en matière de protection de la jeunesse prodigués dans les points de vente et procéder à des contrôles de cette prestation. Par ailleurs, l'efficacité des logiciels de protection ne devrait pas être surestimée. Les filtres de contrôle parental peuvent compléter d'autres mesures dans ce domaine, mais pas s'y substituer. Compte tenu de la dynamique de développement en cours, les initiatives d'autorégulation de la branche devraient être régulièrement réexaminées et étendues, tant du point de vue du contenu que des entreprises engagées.